



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

Inspection générale de l'environnement et
du développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai
sur le projet de création d'une installation agrivoltaïque au lieu-dit « Les
Aspres » sur la commune de Salsigne (Aude)**

N° Saisine : 016489/A P

Date : le 9 juin 2026

Montpellier, le 9 juin 2026

La préfecture de l'Aude a saisi le 8 avril 2026 l'autorité environnementale pour avis sur le projet de création d'une installation agrivoltaïque au lieu-dit « Les Aspres » sur la commune de Salsigne (Aude) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 8 juin 2026.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.